

Ce dernier article serait sans doute peu de goût des administrateurs d'aujourd'hui ou chacun veut des charges et des honneurs et n'encourt d'autre responsabilité que la destitution. L'intérêt public était alors entendu autrement. Mais laissons ce détail pour ne nous occuper que de l'organisation municipale.

Deux principes servent de base à ce petit code municipal, le principe de la famille et le principe de la propriété. Ce sont les seuls en effet sur lesquels on puisse fonder une organisation durable, parce que seuls ils représentent des intérêts permanents. Nous les retrouvons dans le programme de Turgot. (Des Administrations provinciales, Mémoires présentés au roi par M. Turgot, 1788).

L'objet des municipalités villageoises et urbaines serait de lier les familles au lieu du domicile que les propriétés indiquent. — Les soins à prendre pour l'administration des villages sont à peu près de la même nature que ceux que chacun prend pour gouverner son propre bien. Un village est essentiellement composé d'un certain nombre de maisons qui le forment et des terres qui en dépendent. C'est la terre qui, liant indélébilement le possesseur à l'Etat, constitue le droit de cité.

Ce sont bien là les deux principes que nous avons toujours indiqués comme la base de toute organisation sociale, la famille et la propriété, et sans lesquels il n'y a pas de liberté possible.

Pour nous résumer, nous dirons qu'en France la vraie tradition de notre droit municipal sous nos Rois a été l'élection, qui toujours est restée maintenue en principe. C'est l'élection qui était consacrée par cette loi organique de décembre 1789, une des premières réformes accomplies par Louis XVI, et que le courant révolutionnaire, dans sa rage de destruction, devait emporter avec tant d'autres. C'est le droit national que nous éussions conservé et développé naturellement si nous n'avions pas rompu criminellement avec toutes les traditions du passé. Dans la folie de nos erreurs, nous avons cru trouver la liberté, nous n'avons jamais su que le despotisme; car le désordre sapant amène toujours une réaction qui fait acclamer l'autorité.

Nous en sommes à aujourd'hui. Après la longue compression de l'Empire, un besoin de liberté s'est emparé de tous les esprits; mais, aucun frein moral ne contenant les masses, on s'est rué follement à tous désordres. On a eu la Commune, on a eu dans une partie de la France des municipalités indignes qui se sont moquées des lois et qui ont rendu nécessaire l'intervention de l'autorité. La force a réduit la Commune, dira-t-on; mais son esprit reste; le gouvernement le sent, en même temps qu'il éprouve le besoin de fortifier sa propre faiblesse; et par une de ces réactions logiques dans les époques de révolution, il veut reprendre une part de l'autorité qui lui a été enlevée. Voilà le sens de cette loi sur les maires. Nous l'avons combattue, parce que nous tenons à maintenir les vieux principes de nos traditions nationales, comme nous défendons le premier de tous : celui de la Royauté!

Si on avait gardé la Monarchie, on ne serait pas obligé de recourir aujourd'hui à des lois d'exception.

ÉTRANGER

RÉGENCE DE TUNIS. — L'ex-premier ministre de la régence de Tunis a été mis sous séquestre.

ITALIE. — Le Vésuve est toujours menaçant. Le feu ne se montre pas encore dans l'intérieur des cratères, mais les globes de fumée qui partent des deux nouveaux soupiraux indiquent que la matière en fusion n'est pas à une grande profondeur.

Le ministre d'agriculture et commerce d'Italie vient de soumettre au ministre des affaires étrangères un projet d'organisation, à Rome, pour 1876, d'une exposition universelle.

Avis en a été donné à M. Desailly. ANGLETERRE. — Les journaux de Londres nous donnent la nouvelle que Mme Bazaine est arrivée dans cette ville pour se rendre à Chislehurst.

La corvette anglaise l'Actine vient de saisir près de la Côte d'Or un navire de Liverpool chargé de 2,000 fusils et de car-

d'après leur taille, en assortissant les couleurs, et en forma une sorte d'anthropométrie qu'Hélène put embrasser d'un seul coup d'œil lorsqu'elle serait assise sur le banc. La sœur lui coulait du front. Il s'éloigna et contempla son ouvrage comme un artiste qui veut juger du mérite de son tableau.

Mais le pauvre Valentin était si heureux, qu'il levait constamment les yeux au ciel pour remercier Dieu.

Après avoir contemplé son massif de fleurs une dernière fois, il fit un signe d'approbation et murmura en tirant sa montre :

— C'est bien ainsi, cela lui fera plaisir de voir toutes ces richesses réunies. Encore un quart d'heure. Ah ! c'est comme un rêve. Me serais-je trompé, en effet ? Elle ne me haïssait pas ? Peut-être ce sentiment diminue-t-il en elle : peut-être le temps l'étouffera-t-il tout à fait. Non, pas trop d'espoir; la désillusion pourrait m'être mortelle. Mais, quoi qu'il en soit, acceptons la joie du moment. Puisse Hélène guérir de son mal !

Il jeta un coup d'œil sur le berceau; une nouvelle idée surgit dans son esprit. En murmurant des paroles joyeuses, il courut deux fois au fond de la serre, et on rapporta deux grands mimosas, qu'il posa de chaque côté du berceau. Il était heureux, ses yeux étincelaient. En effet, les deux mimosas, avec leurs magnifiques fleurs, d'un jaune velouté, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention

touches destinés aux Ashantees. D'après le Times, on a constaté qu'au moment où la guerre allait être déclarée contre eux, les fabricants d'armes anglaises se sont empressés de leur expédier armes et munitions. Du reste, le commerce anglais n'a jamais eu plus de patriotisme que cela.

PRUSSE. — On télégraphie de Berlin, dimanche soir, au Daily Telegraph : Il y a une amélioration prononcée dans l'état de Sa Majesté; mais les médecins de service ordonnent d'éviter avec le plus grand soin et d'une manière absolue les moindres efforts et toute cause d'excitation. L'empereur souffre toujours de ses douleurs de pieds.

L'économie du combustible et les progrès de la mécanique industrielle.

Depuis l'invention des machines à vapeur, c'est la chaleur qui donne le mouvement et fournit la force productive à l'industrie. Or, c'est la houille qui produit la chaleur; et la houille, dont les provisions, amassées en tant de parties du globe pendant des périodes de siècles, ne sont pourtant inépuisables, ne pourra toujours suffire à la consommation croissante. Il est permis de ne pas envisager encore le temps où le combustible manquerait, par exemple, à la Grande-Bretagne, bien que ce temps ne semble pas devoir dépasser deux cents ans. Il est permis de croire que des gisements nombreux et considérables de charbon seront livrés à l'exploitation dans les régions dont les richesses minières ne sont pas encore étudiées ou mise à profit. Mais on ne peut oublier que les emplois et la consommation de la houille s'accroîtront de jour en jour, et que, par suite, la cherté, la rareté du combustible sera autant à craindre qu'aujourd'hui.

C'est cette préoccupation qu'ont exprimée souvent et avec la plus grande vivacité les économistes et les industriels anglais; c'est cette question qu'ils ont nommée : *The coal question*, et qui appelle l'attention sur la nécessité de chercher les meilleurs moyens d'économiser le combustible et de multiplier les forces motrices propres à suppléer à celle qui doit s'épuiser un jour.

L'Economiste français publie à ce sujet un article dans lequel sont examinées les améliorations à apporter aux machines motrices, par application de la théorie mécanique de la chaleur. « La science à laquelle on a attribué cette qualification impropre, dit ce journal, et dont les progrès sont tous récents, est assez avancée aujourd'hui pour donner d'importants résultats pratiques. » Et, signalant l'ouvrage récent de M. Léon Pochet, sur « la nouvelle mécanique industrielle », l'Economiste ajoute qu'il voudrait indiquer, en les développant autant que possible de leur appareil tout technique, quelques-uns de ces résultats, dont la connaissance, actuellement indispensable à tous les ingénieurs, rendrait encore bien des services au dehors de ce cercle restreint.

Toute machine thermique, c'est-à-dire toute machine ayant pour but la transformation directe de la chaleur en travail mécanique, est d'autant plus parfaite qu'elle transforme une plus grande partie de la chaleur fournie par la source; cette utilisation a une limite maxima qu'on ne peut dépasser par aucun moyen. Or, tout le monde le sait, les machines thermiques actuelles sont loin d'atteindre un degré de perfection indiqué par la théorie comme une limite possible.

En calculant la chaleur nécessaire pour transformer l'eau en vapeur à la température voulue, l'Economiste conclut que, dans une machine supposée parfaite, la consommation de combustible par cheval et par heure serait de 0,17 kilogr. Or, nos machines industrielles consomment actuellement, savoir :

Les machines de grande puissance, les plus parfaites, 1 kilogr. les machines de moyenne puissance, 2 kilogr. ; les machines de faible puissance, de 4 à 6 kilogr.

Ce simple rapprochement, ajoute le journal fait voir qu'on peut encore chercher à obtenir des améliorations importantes dans la construction de nos moteurs actuels. Nous allons voir maintenant dans quel sens on a travaillé et quels résultats on a atteints dans ces derniers temps, au point de vue surtout de l'économie du combustible.

On mesure la puissance d'une chaudière à vapeur par le poids de vapeur produit par

d'Hélène, et peut-être de faire naître un sourire sur ses lèvres.

Il était encore occupé à ranger les deux caisses où croissaient les jeunes arbres, lorsque soudain la porte de la serre s'ouvrit, et Hélène entra.

Valentin, surpris avant l'heure fixée, se rappela les conditions qu'il avait mises lui-même à la promesse de sa femme. Il la salua sans rien dire et se disposait à sortir par une autre porte; mais à sa grande joie, un signe d'Hélène le retint.

La malade s'approcha du berceau et s'assit sur le coussin. Elle paraissait un peu ranimée; du moins, lorsque ses yeux s'arrêtèrent sur le beau massif de fleurs, un sourire fugitif effleura ses lèvres.

— Vous permettez que je reste ici avec vous ? murmura Valentin, à la fois étonné et craintif.

— Et qui me dirait les noms de toutes ces belles fleurs ?

— Quoi ! vous voulez que je parle, que j'épanche tout l'enthousiasme que m'inspirent ces enfants de la nature que j'ai élevés, soignés, caressés, dans l'espoir, Hélène, que vous...

(A suivre.)

Demi-ouvrier papetier

On demande, à l'imprimerie de ce journal, un demi-ouvrier papetier.

heuro et par mètre carré de surface de chauffe; on mesure ses pouvoirs d'utilisation par le poids de vapeur qui fournit un kilogramme de houille, car, telle chaudière peut donner une grande quantité de vapeur, par unité de surface et de temps, et n'utiliser qu'une faible part de la chaleur émise par le combustible. Aussi les inventeurs se sont-ils particulièrement occupés de la disposition à donner aux générateurs; aujourd'hui, bien que les types employés dans l'industrie varient à l'infini dans leurs détails, ils peuvent toujours se rapporter à la classification suivante en sept catégories :

- 1° Chaudières à tombeau ;
- 2° Chaudières cylindriques à foyer extérieur ;
- 3° Chaudières cylindriques à foyer intérieur ;
- 4° Chaudières à bouilleurs ;
- 5° Chaudières tubulaires ;
- 6° Chaudières à circulation ;
- 7° Chaudières marines.

D'après un nombre considérable d'expériences faites sur des appareils fort variés, le poids de vapeur produite par kilogramme de combustible oscille entre 4,30 (chaudières à deux bouilleurs latéraux, expériences de M. Chavés au chemin de fer du Nord) et 10,84 à 11,39 (chaudières cylindriques avec un réchauffeur Wye-Williams), limite exceptionnelle atteinte.

Ces chiffres qui indiquent la valeur économique de chaque système, dépendent d'un grand nombre de conditions, parmi lesquelles, il faut le dire, l'habileté des chauffeurs n'est pas la moins importante. On peut même faire remarquer qu'au point de vue de l'économie, les chaudières n'ont fait aucun progrès ou à peu près depuis Watt. Les chaudières à tombeau de Cornouailles ou de Londres donnaient 8 kilogrammes environ de vapeur par kilogramme de combustible; les appareils plus récents n'atteignent guère que par exception ce rendement. Ce fait tient, en grande partie, au soin avec lequel étaient construits les premiers appareils; on y prenait, pour éviter les pertes de chaleur, des précautions qui ont été malheureusement trop négligées depuis. Le besoin d'éviter l'encombrement est d'ailleurs venu aggraver les effets de cette négligence; en diminuant la longueur des appareils, on a diminué le parcours de fumée, et l'on a été conduit à laisser échapper les gaz à une température plus élevée. On a donc perdu en économie ce qu'on gagnait au point de vue de l'encombrement.

Dans l'état actuel de l'art du constructeur, le chiffre maximum de rendement qu'on puisse espérer, en service courant, pour une bonne chaudière, est celui de 7 kilogrammes de vapeur par kilogramme de houille de qualité moyenne, donnant 10 p. 100 de calories. On fixe à 8,000 calories la chaleur dégagée par la combustion d'un kilogramme de houille pure, on reconnaît que l'utilisation des chaudières correspond à une fraction égale à 57 p. 100 environ.

Plus du tiers de la chaleur est perdu dans nos meilleurs générateurs de vapeur. Ajoutons enfin que les soins d'un bon chauffeur peuvent aisément augmenter le rendement de 10 p. 100.

Bien que cette partie de nos machines à vapeur semble ainsi susceptible de recevoir de notables perfectionnements, cependant, si l'on considère l'état stationnaire du rendement calorifique des chaudières de Watt, on est porté à croire que les perfectionnements sont très-difficiles à obtenir. Les foyers Siemens paraissent réaliser la seule tentative sérieuse faite dans le but d'économiser le combustible et qui mérite d'être signalée; mais son application est nécessairement restreinte aux machines à vapeur fixes.

La vapeur une fois produite, il s'agit de l'utiliser; or, à cet égard, on ne peut guère compter maintenant que sur des améliorations de détail pour l'avenir, et l'industrie est aujourd'hui à même de réaliser à peu près la perfection dans ce genre de moteurs : les machines à vapeur qui consomment 1 kilogramme de houille, par force de cheval effectif et par heure, n'en sont pas très-élevées.

On a cherché à remplacer la vapeur d'eau, dans les machines thermiques, par d'autres vapeurs ou par des gaz. La machine du Trembley, expérimentée dès 1840, et adoptée autrefois sur un bateau qui faisait un service régulier entre Marseille et Alger, avait pour moteur la vapeur d'eau et la vapeur d'éther. L'éther sulfurique bout à une température de 37 degrés; la vapeur d'eau condensée conservait encore une température assez élevée pour réduire en vapeur l'éther, qui, par son expansion, ajoutait un certain travail au travail déjà produit. Cet essai n'a pas réussi, et les machines construites dans ce système ont été reconnues extrêmement dangereuses. La substitution du chloroforme à l'éther, proposée par M. Lafond lieutenant de vaisseau, n'a pas eu de meilleurs résultats.

Le capitaine Ericson, dans sa machine si remarquable au point de vue théorique, réalisée vers 1832, paraît être le premier inventeur qui soit arrivé à utiliser l'air atmosphérique dans les machines thermiques. Bien que son appareil ait été employé en Amérique, dans plusieurs circonstances, et notamment sur des bateaux, la machine à air chaud, soit du système Ericson, soit du système Franchot, Lemoine (de Rouen), Belou et autres, n'a pu encore donner des résultats vraiment pratiques et rendre de réels services. Et pourtant, tous les éléments théoriques du problème sont aujourd'hui parfaitement connus. L'on sait très-bien que le rendement des machines à air chaud sera beaucoup plus élevé que celui des bonnes machines à vapeur. Nos meilleurs moteurs, en effet, consomment actuellement, comme nous l'avons dit, un kilogramme de charbon par cheval et par heure. Si l'on admet que l'appareil de chauffé d'une machine à air chaud transmette 2/3 de la chaleur développée dans le foyer, que le mécanisme utilise 60 p. 100 de travail mécanique possible et que la houille produise seulement 7,500 calories, enfin si on évalue à 0,50 le rendement théorique absolu, la consommation d'une machine à air chaud sera, dans ces circonstances, égale à 0 k. 424 par cheval et par heure, quantité extrêmement réduite. Ce serait désespérer du progrès industriel que de croire que ce résultat ne sera pas un jour atteint.

En attendant, nous ne croyons pas que, des nombreux systèmes de ce genre proposés jusqu'à ce jour, aucun ait été sérieusement essayé en France. Il n'en est pas de même de la machine à gaz, dite *moteur Lenoir*, imaginée, dès le commencement de ce siècle, par un ingénieur des ponts et chaussées, nommé Lenoir. Destinée à fournir dans de petits ateliers une faible puissance motrice, l'appareil Lenoir a résolu à sa manière ce problème économique et moral qui consiste à amener la force industrielle dans le domicile même de l'ouvrier. La machine à vapeur, comme on le sait, n'est pas dans de bonnes conditions de travail lorsque sa puissance est très-faible; de plus, elle est embarrassante, car elle exige une chaudière et un chauffeur, et doit être soumise à une certaine surveillance de l'administration publique. Le moteur Lenoir n'a pas de chaudière; il est alimenté par un courant de gaz d'éclairage, mélangé à une certaine proportion d'air; une étincelle électrique, produite par une bobine de Ruhmkorff et excitée par l'appareil lui-même, met le feu au mélange, et la chaleur qui résulte de la combustion est le vrai moteur de la machine.

Les moteurs Lenoir sont de la force de 1/2, 1, 2 et 3 chevaux. Occupant peu de place, n'exigeant, pour ainsi dire, aucune surveillance, cette machine est de la plus grande utilité pour les ateliers de la petite industrie. Parmi les autres avantages du système, il faut signaler encore l'insensibilité de la mise en marche, la facilité d'arrêter la machine, l'absence du danger d'explosion et d'incendie. L'appareil présente, en outre, cette particularité importante, qu'il ne consomme du gaz et, par suite, du combustible, que lorsqu'il fonctionne; cette condition a une grande valeur pour les industries peu considérables. On a reproché à ces moteurs de s'arrêter quelquefois sans motif apparent; c'est généralement lorsque l'étincelle ne jaillit pas, que ce fait se produit; mais il est attribuable soit à l'insuffisance du graissage ou du courant d'eau extérieur, soit à un mauvais entretien des piles électriques et des conducteurs.

Lorsque les différentes parties de la machine sont dans un bon état d'entretien, et, il faut bien le dire, cet entretien doit être très-soigné, les arêts brusques se produisent rarement.

Quant au point de vue économique, d'après des essais faits au Conservatoire des arts et métiers, sur une machine ayant un cylindre de 0^m24 de diamètre et 0^m12 de course, la dépense de gaz s'est élevée de 2,699 à 3,252 litres par force de cheval et par heure, mais la consommation en marche régulière a été en moyenne de 2,700 litres par cheval et par heure. La meilleure utilisation correspondait à un peu moins de la force d'un cheval, la vitesse du volant étant de 107 tours par minute. La consommation d'eau s'est élevée à 120 litres par heure et par cheval; cette eau sortait du cylindre à une température inférieure à 100°.

Il est enfin un autre genre de machines sur lesquelles nous ne dirons que quelques mots, car leurs applications sont encore fort peu nombreuses, bien que destinées certainement à un grand avenir. Nous voulons parler des machines à air comprimé.

Les appareils plongeurs qui permettent de travailler sous l'eau à des profondeurs de 30 à 40 mètres et même davantage, les fondations tubulaires des ponts, le percement du mont Cenis ont offert, dans ces dernières années, des modes d'emploi nouveaux et fort précieux de l'air comprimé. Les travaux du grand tunnel des Alpes, en particulier, ont démontré avec quelle facilité l'air comprimé à 6 ou 7 atmosphères pouvait être transporté par des tuyaux de conduite, à de très-grandes distances, jusqu'à 7 kilomètres, sans perte sensible de pression, pour actionner, après ce parcours, des machines motrices semblables aux machines motrices à vapeur ordinaires.

Ces résultats sont fort importants, et peut-être contiennent-ils en germe la solution d'un problème qui se pose aujourd'hui : celui de la distribution de la force motrice à domicile dans les villes.

Ce problème, il faut le dire, a déjà reçu deux solutions, mais aucune n'est entrée encore complètement dans la pratique industrielle. D'une part, on a proposé d'employer des moteurs hydrauliques mus par l'eau des tuyaux de conduite. Mais le champ d'application de ce moyen est nécessairement très borné. Il est peu de villes qui disposent d'une assez large distribution d'eau pour qu'on puisse en détourner une notable portion de sa destination normale et l'employer à des usages purement industriels. D'un autre côté, la charge de l'eau dans les conduites n'est pas très-élevée en général.

Le second moyen consiste dans l'emploi du gaz d'éclairage, et nous venons de signaler le moteur Lenoir, qui fonctionne d'après ce principe. Malgré de très-réels perfectionnements apportés au moteur à gaz, il ne laisse pas que de présenter encore des inconvénients : sa puissance est, en outre, très-limitée. On n'entrevoit, au contraire, *a priori*, aucune objection sérieuse à faire au système de distribution de la force par l'air comprimé. Toutefois l'effort mécanique d'un pareil système n'a été encore qu'imparfaitement étudié et calculé; mais on peut dire que la dépense ne dépasserait pas celle de la machine à vapeur; on trouverait là de plus, d'incontestables avantages au point de vue de la sécurité, de la salubrité et du danger des incendies.

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Il nous faut revenir encore aujourd'hui sur une réclamation cent fois produite à Roubaix et toujours inutilement. Le bureau de poste de notre ville dessert une population de près de 100,000 âmes; or, croirait-on que durant toute la journée il n'y a jamais qu'un seul employé pour répondre aux demandes et aux réclamations du public, pour faire les paiements et les encaissements, recevoir les chargements, les paquets d'échantillons, etc ?

Il a des personnes qui nous ont assuré avoir attendu leur tour parfois trois quarts d'heure pour faire assurer

une lettre. Il y a là une réforme indispensable à apporter, et nous la recommandons à qui de droit.

Dans une de ses dernières audiences, le tribunal civil de Lille, jugeant en dernier ressort, a condamné la municipalité de Roubaix à payer à M. Léon Danjou, pharmacien à Tourcoing, les produits livrés par lui, à la demande de M. Jaudeu, ex-professeur des cours de physique et de chimie de Roubaix. La ville a été en outre condamnée à payer les intérêts de la somme dont elle est débitrice, ainsi que les frais du procès.

Ce jugement réduit à néant les ridicules et odieuses imputations qu'on avait osé faire peser sur MM. Jaudeu et Danjou. Nous nous demandons comment notre municipalité va essayer de justifier maintenant la brutale révocation dont elle a frappé l'honorable professeur.

Le Conseil municipal de Lille vient de délibérer sur la question de savoir s'il fallait faire payer aux industriels l'eau qu'ils prennent aux canaux de la ville. Nous extrayons le passage suivant du rapport présenté, par M. Meurein :

Examinons maintenant si, au point de vue de l'équité, la taxe peut être établie. Posons d'abord le principe que si chacun a droit à la chose publique, nul ne peut s'en servir à son profit exclusif, au dépend de la communauté. Comment les choses se passent-elles chez nous ? Pour venir en aide à l'industrie et augmenter les conditions de salubrité de la voirie et des canaux, la ville, à grands frais, a établi une distribution d'eau.

Si au lieu de l'exploiter elle-même, elle l'eût mise en adjudication, il se serait produit ce qui est arrivé à Roubaix en pareille circonstance, c'est-à-dire qu'aucun concessionnaire ne se serait présenté, s'il eût eu à lutter contre la concurrence que lui eussent faite les canaux dont l'eau eût été abandonnée aux riverains et on aurait dû introduire dans le cahier des charges un article garantissant le monopole absolu du concessionnaire.

Ce qui eût été alors exigé avec raison et justice doit l'être aujourd'hui. Car ce serait un véritable privilège que d'exercer les riverains des canaux de tous droits pour l'usage qu'ils font de leurs eaux. Ensuite si l'eau de nos canaux peut arriver librement aux différentes fabriques établies sur leurs rives, c'est à dire qu'aucun concessionnaire ne se serait présenté, s'il eût eu à lutter contre la concurrence que lui eussent faite les canaux dont l'eau eût été abandonnée aux riverains et on aurait dû introduire dans le cahier des charges un article garantissant le monopole absolu du concessionnaire.

Les dragages coûtent très cher à la ville ; il est donc équitable que ceux auxquels ils sont surtout favorables, indemnisent la communauté des dépenses qu'elle s'est imposées.

Nous fondant sur ces différents motifs « le droit d'une part, l'équité de l'autre, » nous vous proposons d'accepter la proposition du maire, et lui demander que dans l'établissement du tarif relatif aux concessions de prises d'eau à nos canaux, on tienne compte de la dépense nécessaire aux industriels par la force motrice nécessaire pour élever l'eau depuis le niveau du canal jusqu'au condenseur des machines, dépense dont sont affranchis ceux qui se servent de l'eau de la distribution.

M. le maire pense qu'il n'y a pas lieu d'établir une différence de tarif pour les concessions d'eau. La ville a fait des frais considérables pour la distribution d'eau d'Emmerin, dans l'intérêt de la salubrité et de l'industrie. Elle a établi des tarifs très-modérés et qu'il paraît juste d'appliquer à tous les industriels, d'abord pour ne pas établir de situations privilégiées, ensuite parce que la ville ayant chaque année des dépenses considérables à faire pour l'entretien des canaux, il est juste que les industriels, qui en profitent, prennent leur part de la dépense.

Le Conseil, partageant ces vues, décide qu'à partir du 1^{er} janvier 1874 le tarif des eaux d'Emmerin sera appliqué aux eaux prises dans les canaux.

Tous nos confrères de la presse ne cessent de se faire les échos des plaintes bien fondées que soulève aujourd'hui la mauvaise qualité des allumettes depuis l'impôt. Le fait est que tout le monde peut constater qu'il faut user au moins cinq ou six allumettes avant d'en trouver une bonne. Les boîtes et les paquets se vendent tout fermés par le libre de l'impôt, l'acheteur ne peut se rendre compte de ce qu'il achète, et il est dupe de cette confiance forcée.

On assure que les ouvriers de la Compagnie d'Anzin viennent d'être prévenus que si le stock ne diminuait pas dans un délai rapproché, le travail devrait être suspendu jusqu'à nouvel ordre, dans la nuit du dimanche et dans la journée de lundi.

Un nommé Léon Vaert, entré à l'hôpital ce matin, a déclaré avoir été frappé brutalement par son maître de logement, sous prétexte qu'il avait dérangé la serrure d'une porte de la maison. Vaert est âgé de plus de 60 ans.

Cette nuit, cinq ou six individus, hommes et femmes, ont été arrêtés pour ivresse et tapage troublant le repos des habitants.

Ce matin, un épicier du Blanc-Seau a été trouvé pendu dans sa chambre. On attribue ce suicide au chagrin que